



Emmanuelle Cosse déplore l'abandon de la hausse de la taxe de séjour

Publié le 17.07.2014, 11h20



Emmanuelle Cosse, secrétaire nationale d'Europe Écologie-Les Verts (EELV), a dit jeudi fortement regretter le refus du gouvernement d'augmenter la taxe de séjour en Ile-de-France, regrettant l'absence de "vision de long terme."

L'Assemblée nationale a adopté dans la nuit de mardi à mercredi un amendement du gouvernement supprimant le relèvement de ce plafond, qu'elle avait pourtant approuvé en première lecture.

Le même sort a été réservé mercredi à une taxe de séjour supplémentaire de deux euros par nuitée en Ile-de-France, destinée à financer les transports franciliens.

"Avec des socialistes et notamment le président de la région Ile-de-France et aussi la maire de Paris, nous espérions qu'avec l'augmentation de cette taxe --qui n'avait pas été augmentée depuis 2001, donc je pense qu'on pouvait faire un effort-- on pouvait avoir une nouvelle manne financière pour financer les infrastructures de transport en Ile-de-France", a expliqué Mme Cosse sur France 2.

"Aujourd'hui, l'Etat, parce qu'il a suspendu l'écotaxe qu'il a maintenant changée en taxe de transit, a beaucoup moins de moyens à mettre sur les infrastructures de transport qu'il a défendues et aujourd'hui, il faut trouver d'autres moyens. Cette idée de taxe de séjour augmentée était une bonne idée, nous l'avons défendue jusqu'au bout. Laurent Fabius (le ministre des Affaires étrangères, également en charge du Tourisme, NDLR) s'y est opposé fermement. Sauf qu'aujourd'hui, Anne Hidalgo et Jean-Paul Huchon se retrouvent sans argent pour financer ces infrastructures de transport", a développé l'élue d'Ile-de-France.

"Il faut avoir une vision à long terme. Je regrette fortement cette décision. On nous a fait la promesse que le gouvernement présenterait une nouvelle taxe augmentée dans la Loi de finances 2015, on verra ça d'ici deux mois. Je crois que c'est essentiel, l'enjeu est de trouver 200 millions d'euros pour financer de nouvelles lignes de transport" en Ile-de-France, a conclu Mme Cosse.